

*Pourquoi
un musée*

Le projet de créer un musée du Tennis de Table a pris sa source dans la volonté de pérenniser la collection de près de 30 000 références, accumulée pendant près de 40 ans par la famille ANDRE de SALBRIS et du constat qu'il n'existe aucun musée du Tennis de Table en France, ni même en Europe pour sauvegarder un patrimoine pongiste qui a, depuis un siècle, investi nombre de domaines de la vie sportive, culturelle, artistique, voire politique. Il y a donc de la place, sans concurrence, pour un tel projet.

*Naissance
du projet*

En mars dernier, neuf pongistes impliqués dans leur discipline ont procédé à la création d'une association avec l'objectif de créer ce musée de préférence au sein de la région Centre-Val de Loire et de la ville de SALBRIS⁽¹⁾ en particulier, projet qui depuis, a reçu le soutien de la Fédération Française de Tennis de Table

Contextualisation

Notre équipe considère que les musées représentent un *attrait culturel et touristique* pour les communes, qu'ils participent à leur notoriété, leur identité et que le Tennis de Table, sport pratiqué en loisir par plus de 3 millions de Français⁽²⁾, 34 millions en Europe et 260 millions de par le monde, représente un réel potentiel en termes de visiteurs. A titre d'exemple, la ville de Bordeaux qui devait accueillir les championnats du monde Vétérans en 2020 a enregistré plus de 7000 inscriptions, très loin des capacités maximales d'accueil d'un des plus grands palais d'exposition en France.

Notre objectif vise à créer un *musée dynamique et familial*, certes à vocation documentaire et informative, mais qui disposerait également d'un espace de jeu favorisant une pratique occasionnelle en famille, fondée sur l'échange et le partage générationnels. Il y accueillerait des expositions temporaires pour renouveler l'intérêt de visites répétées. Ce projet se veut en quelque sorte une *maison du Tennis de Table*, à même de fédérer un réseau fidèle de bénévoles et, par son site Internet, participer au rapprochement des quelque 200 000 licenciés du « Ping » dans l'hexagone. Il participe ainsi à la *promotion du Ping*.

Le tennis de Table a cette particularité d'être à la fois un sport olympique et un agréable divertissement accessible à tout âge qui permet la pratique par le plus grand nombre, en intérieur comme en extérieur, et renforce l'intérêt d'un site disposant d'aires de jeu conviviales et ludiques. Une maison-musée attirant pratiquants occasionnels et assidus, du Ping-Pong au Tennis de Table.



(1) située au centre de la France, avec facilités d'accès par la route ((autoroute A71, proximité A85) et par le rail (lignes ferroviaires Paris-Toulouse et Lyon-Nantes) .

(2) Près de 20 % des familles françaises possèdent une table chez elles. De nombreux espaces publics, de sites de vacances, d'entreprises, d'administrations, possèdent également des espaces dédiés.

La ville de SALBRIS nous est apparue idéalement placée, de par le lieu du domicile de la Ligue du Centre-Val de Loire et du collectionneur donateur, en mesure de mettre en perspective sa collection et sa compétence acquise lors d'expositions temporaires(3), du fait par ailleurs que ce musée ferait écho avec le CRJS(4), que Salbris est désignée base d'entraînement pour le Tennis de Table dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris en 2024. En outre, elle est ville étape sur le chemin des vacances pour nombre d'européens du Nord où notre discipline est fortement pratiquée et appréciée.

Ce projet s'inscrit résolument dans une chaîne de convergence d'attrait touristique permettant des échanges partenariaux de clientèle entre sites(5) et favorisant le commerce local. La Sologne dispose à ce titre, à proximité de Paris, en toutes saisons, d'atouts importants dans le tourisme vert, axe de développement économique encouragé par les collectivités concernées.

Néanmoins, si ce projet a vocation à s'implanter en Sologne, l'association étudiera toute proposition de communes intéressées à sa réalisation qui réuniraient des conditions favorables analogues et qui en mesureraient le bien-fondé économique, culturel et touristique.

Nos besoins

La FFTT dispose de fonds d'archives et d'objets légués par des collectionneurs qu'elle peut mettre à disposition pour enrichir notre collection. Des contacts prometteurs ont par ailleurs été pris auprès de l'ETTU(6) et l'ITTF pour conférer au projet une dimension extra nationale. Le seul musée au monde qui a pris la succession de Lausanne (siège de l'ITTF) se trouve à Shanghai. Il serait assurément, par ces médiations, une source d'inspiration pour l'agencement de notre musée, de concertation et d'échanges pour son animation. Il est en effet dans nos intentions d'entretenir des relations étroites avec la communauté internationale du Ping et ses différentes composantes dans les pays européens, au travers notamment d'associations de collectionneurs, comme en France l'AFCTT(5).

Pour mettre en valeur ce patrimoine, l'association a besoin pour lancer son projet d'un local d'environ 250 m2 dont les communes peuvent disposer, notamment sur d'anciennes friches industrielles ou locaux vacants ainsi que de moyens financiers.

Le présent document vise précisément à intéresser des partenaires, notamment les collectivités territoriales, les administrations culturelles et sportives, le mécénat, le sponsoring, des personnes privées, le cercle des pongistes et leur entourage.

(3) Vingt-neuf expositions réalisées entre 1985 et 2020 dans toute la France (confer liste en annexe)

(4) Centre Régional de la Jeunesse et des Sports (lieu d'hébergement et de stages sportifs dont le Tennis de Table).

(5) *châteaux de Sologne*, (Ferté Saint-Aubin, Troussay, de la vallée du Cher et de Touraine, Villesavin, Fougères sur Bièvre, Selles-sur-Cher, Chambord et Cheverny à 50 km), *villages pittoresques classés*, *nature préservée* (forêts, étangs, pêche, chasse, randonnées pédestres et cyclistes), *musées* (de Sologne, Matra, des étangs, du braconnage, des métiers d'antan, pôle des étoiles de Nançay, ...), *gastronomie* (gibier, asperges, miel, chèvre de Selles-sur-Cher, girolles, fraises, vins (Cheverny, Valençay, Sancerre), *pâtisserie* (tarte Tatin, palets solognots, flognarde, sablés de Nançay, ...

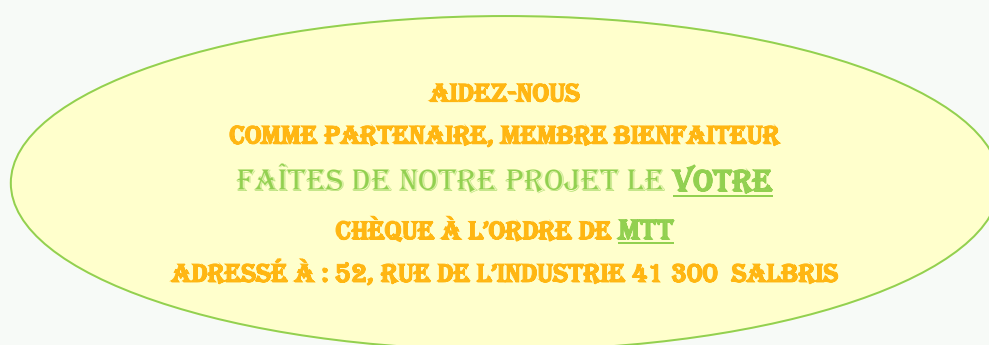
(6) ETTU (European Table Tennis Union), ITTF (International Table Tennis Federation), AFCTT (association française des collectionneurs de tennis de table)

S'agissant de fonds propres, l'association va lancer une campagne d'adhésions, de soutien et de souscription auprès de la communauté pongiste, dès qu'elle aura créé son site Internet. Elle sollicitera les clubs, les licenciés(7), les équipementiers spécialisés, les personnalités marquant un intérêt pour le Tennis de Table.

L'association envisage également de faire appel, le cas échéant, à un financement participatif.

Outre le local qui constitue un préalable à la réalisation du projet, les frais d'agencement et de fonctionnement devraient être assurés par les subventions institutionnelles et les fonds propres, issus des adhésions, de la billetterie et de produits dérivés (commissionnement sur la vente d'articles)

Comme toute chose, un tel projet a vocation à naître, croître et prospérer en cheminant au gré de ses moyens. Si nos ambitions sont fortes, notre raison impose de s'adapter aux ressources dont nous disposerons. C'est pourquoi, à ce stade, aucune évaluation financière ne peut être fournie. Pour autant, une adhésion de 10 € par joueur et club à hauteur de 10 % des effectifs(6) pourrait réunir de l'ordre de 200 000 €.



**Contours
du projet**

Dans l'idéal, le musée devrait contenir une **exposition fixe** multi-critères(8) des **expositions temporaires** sur des thèmes ciblés, une **aire de jeu sportive et ludique**(9), une **boutique** d'objets dérivés, un **bar/espace de convivialité**. Il pourrait également, à la demande, donner lieu à des prestations sous forme **d'expositions itinérantes** lors de manifestations pongistes, compétitives ou événementielles comme le pratique déjà notre collectionneur-donateur, la prochaine étant prévue à TOURS pour le TOP 10 *européen* des Juniors/Cadets en octobre.



Un site internet dédié

Le site, créé à l'automne 2021, se conçoit comme un moyen moderne de communication, qui a vocation à compléter utilement le musée réel et d'aucune manière à s'y substituer. Il sera l'outil de promotion et d'information sur le musée et son activité et visera à susciter l'intérêt d'une visite. Il aura pour objet de fédérer les adhérents à la cause du projet(10) et de constituer un réseau d'échanges au sein de la communauté pongiste. Une maquette figure en annexe.

(7) base saison 2019-2020 : 3289 clubs, 175910 licenciés
(8) ci-après les différents domaines de la collection Jacqueline et Didier ANDRE
(9) comprenant des tables anachroniques multiformes
(10) La cotisation est perçue comme un encouragement à la création du projet. Elle sera toutefois accompagnée de la possibilité d'un accès privilégié à certains domaines de publication du site Internet.

Un site Internet

De nos jours, une vision moderne et ambitieuse de tout projet impose de créer un site Internet. Il permet en effet de développer sa notoriété, de gagner en visibilité et de permettre un échange permanent avec la structure, de communiquer en temps réel. Ce faisant, il accroît le potentiel des visites, des ressources, d'entretenir une relation étroite avec la clientèle et les partenaires afin d'offrir le meilleur service à ces différents publics, d'adapter les contenus aux attentes.

Dans le cas d'un musée, la personnalisation du site nécessite une réflexion approfondie en fonction des objectifs poursuivis. Outre les rubriques habituelles d'un site Internet (accueil, présentation de l'entité, des responsables, des objectifs, ...), un musée doit suggérer sans dévoiler, stimuler sans dissuader. Il n'a pas vocation à se substituer au musée réel si ce n'est de réserver à ses adhérents une plage d'accès plus large pour les remercier de leur fidélité et leur concours.

Introduction / Accueil

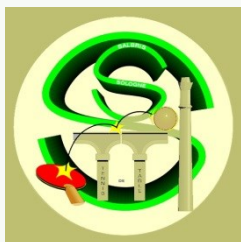
Un musée sportif **unique** en France et en Europe dans une ville dévouée au sport

Sauvegarder la **mémoire** et le **patrimoine matériel** du tennis de table

Salbris et la communauté des communes de Sologne des rivières sera **Terre de jeu 2024** pour le **Tennis de Table** qui implique de prévoir des projets et animations : une opportunité pour promouvoir la **création d'un musée.**, dans une ville disposant d'un centre régional de la Jeunesse et des Sports (CRJS)



Pour valoriser l'activité sportive **pongiste**, le **tourisme** et le **commerce** locaux.



Esquisse du plan du site